



# L' HÉRITAGE

Association pour l'étude et la promotion du patrimoine du Pays des Herbiers

3 rue des Bénédictins  
85500 Les Herbiers

<https://www.paysdesherbiers.fr/association-lheritage/heritage.paysdesherbiers@gmail.com>  
<https://www.facebook.com/heritage.paysdesherbiers/>

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association L'Héritage du samedi 16 mars 2024

Cette année, l'assemblée générale de l'Héritage s'est tenue le samedi 16 mars 2024 **en après-midi**. C'était un essai, ce fut une réussite ! 61 personnes se sont déplacées selon la feuille de présence et 25 autres avaient envoyé des pouvoirs.

Après avoir salué les adhérents, le président de l'association, Jérôme ARCEAU, entre dans le vif du sujet.

**Le rapport moral** traite du fonctionnement de l'association qui a compté 164 cotisants en 2023. Le montant de la cotisation est maintenu à 13 € pour l'année 2024.

La majorité des lettres mensuelles destinées aux adhérents est acheminée sous format électronique ainsi que pour les institutionnels non adhérents (communauté de communes, mairies, archives départementales, etc...).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**Le rapport financier.** Ce sont les cotisations des adhérents qui alimentent la plus grosse partie des finances. La communauté de communes verse chaque année une subvention importante dont une partie servira à la réalisation et à l'édition d'un livre sur la communauté de communes de la Préhistoire au 19<sup>ème</sup> siècle. C'est un travail de très longue haleine fait par les membres du comité de rédaction.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

**Le rapport d'activités.** Elles sont nombreuses : les lettres mensuelles toujours très appréciées. Des dossiers sur de multiples sujets sont réalisés par Jean VINCENT. Il y a aussi des conférences à la demande dans des écoles et les maisons de retraites.

André ROUILLON et Guy CHABOT ont participé à un colloque sur « La Vendée Gothique ». Chaque année, l'été, en partenariat avec l'Office du Tourisme, l'Héritage organise des visites de différents quartiers et autres lieux qui ont un intérêt historique. En 2023, il y a eu 358 participants. Parfois, dans le cadre des jumelages ce sont des étrangers qui sont accueillis et guidés par des responsables de l'Héritage. 400 participants environ ont découvert les alentours du château de l'Étendue tels qu'ils devaient être au 18<sup>ème</sup> siècle.

Ce sont Régine ALBERT - Louis-Marie CAILLAUD - Guy CHABOT - Philippe RICOT - André ROUILLON et Georges VRIGNAUD qui participent avec une grande rigueur à l'écriture de l'ouvrage sur le Pays des Herbiers mentionné plus haut.

Au local de la rue des Bénédictins, il y a un nombre important d'objets anciens qui sont répertoriés ainsi qu'une bibliothèque.

Puisque l'Héritage couvre le territoire de la communauté de communes, des adhérents d'autres communes participent à la vie de l'association : Serge FICHET de Mesnard-la-Barotière et Mathieu GOBIN de Mouchamps.

Il ne faut pas oublier la sortie dite « culturelle ». En 2023, elle avait lieu à Sigournais. Nous avons découvert l'église, les cabanes en pierre dans les vignes, la « folle de Sigournais » si agréable à déguster et le magnifique et imposant donjon du château.

Il y a encore bien d'autres activités, dont dresser entièrement la liste dans ce compte rendu serait fastidieux.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

**Les projets.** Le plus gros travail, c'est toujours les feuilles mensuelles et pour le reste il suffit de lire le rapport d'activités car beaucoup sont récurrentes.

Une mention spéciale : à venir le déménagement de notre local situé dans le donjon du château d'Ardelay que la municipalité veut récupérer pour réaménager les espaces autour du château pour des activités culturelles qui vont être très importantes lorsque les travaux sur la route d'accès à Ardelay seront terminés, sans doute fin juin.

Il y a le déménagement au 3 rue des bénédictins mais aussi des travaux relativement importants à prévoir dans ce local qui n'est plus très « frais » pour satisfaire au moins aux normes de sécurité et à des conditions de stockage adaptées.

**Élections des membres du Conseil d'Administration.** Comme dans toutes les associations il y a selon les statuts des élections de membres au C.A.

Sont donc élus et (ou) réélus à l'unanimité : Mesdames Geneviève RETAILLEAU et Marie-Jeanne SOULLARD et Messieurs Guy CHABOT - Mathieu GOBIN - André ROUILLON + 2 nouveaux : Mickaël CAILLAUD et Jean-Maurice GONORD.

Pour terminer l'A.G., le président propose une projection sur le Mont des Alouettes et sur la ferme de la Maha avec un commentaire intéressant qui se termine par le diaporama remarquable de Jean-Maurice GONORD avec de nombreuses photos dont certaines, privées, ont été communiquées par la famille Rondeau.

Monsieur le maire des Herbiers s'est fait représenter par Stéphane RAYNAUD, adjoint à la culture et à l'évènementiel, accompagné des « deux Jean-Marie : GRIMAUD et RAUTUREAU ».

Monsieur RAYNAUD a tenu à dire tout le plaisir qu'il avait eu à assister à cette A.G. et à faire le point sur la démolition du restaurant des Alouettes, compte tenu de certains propos qui ont pu circuler.

Résumé de ce qu'a dit Monsieur RAYNAUD : « Le site du mont des Alouettes appartient au Département. L'exploitant du restaurant voulait prendre sa retraite. Il avait mis son restaurant en vente, il n'a eu aucun acheteur sérieux. Le bâtiment est resté à l'abandon et s'est dégradé. Il aurait fallu des frais très importants pour le remettre aux nouvelles normes. La solution de la déconstruction s'imposait. »

**Information qui concerne aussi de près l'Héritage.** À partir du 03 avril, dans le cadre du jumelage, un important groupe de Gallois vient aux Herbiers. Il sera pris en charge pour une journée par des responsables de l'Héritage qui leur feront découvrir le Pays des Herbiers.

**Le 06 avril à 17 h 00 au théâtre Pierre Barouh**, un groupe de jeunes Gallois et un groupe de jeunes Herbretais vont interpréter ensemble une musique galloise que chaque groupe a répété de son côté. Ils formeront un seul groupe pour jouer ensemble. Il y aura aussi des chants traditionnels et une chorale galloise.

Ce concert est gratuit mais il faudra tout de même réserver sa place par mail à l'adresse : [mariefrance.siaudeau@orange.fr](mailto:mariefrance.siaudeau@orange.fr) Pensez bien à indiquer votre nom et le nombre de places souhaitées.

Le secrétaire adjoint, Guy Bibard

Le président, Jérôme Arceau